

Michel Palmy est en incapacité de travail jusqu'au 21 mars 2025. Le contrat de Patrick Vendéoux a été renouvelé jusqu'à la fin mars. Daniel Brandon devrait faire valoir ses droits à la retraite en mars 2026.

Fin du conseil à 21h00

Jean-Louis JOSLIN, Maire

Valéry MARTIN, Secrétaire de séance